
La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Nominations ecclésiastiques. — IV La Semaine Sainte. — V Glanures. — VI La légende du Stabat Mater. — VII Chronique Sherbrookienna. — VIII Société d'une Messe.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 12 avril

Fête de Pâques et fin du temps pascal.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 12 avril

FÊTE DE PÂQUES, double de 1ère cl. avec octave privil. ; d'ici à la Pentecôte on remplace l'*Asperges* par *Vidi aquam* ; préface de Pâques. — Après vêpres, ant. *Regina cœli* jusqu'au dim. de la Ste-Trinité. J. S.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-O. Cabans, curé de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, en remplacement de M. l'abbé G. Moreau que la maladie oblige à se retirer du saint ministère ;

M. l'abbé Luke Callaghan, vicaire à Saint-Patrice.

LA SEMAINE SAINTE

NOUS sommes arrivés à la dernière semaine du carême, nommée la Semaine Sainte par excellence, la Grande Semaine. Tout y est grand, en effet ; tout y est saint ; tout nous y rappelle les travaux de l'Homme-Dieu ; tout nous y excite à participer à ses douleurs. Redoublons donc de piété, d'assiduité aux offices ; surtout que Jésus souffrant et mourant pour nous soit l'objet constant de nos pensées.

DIMANCHE DES RAMEAUX. — Le premier jour, de la Semaine Sainte se nomme le dimanche des Rameaux, à cause des palmes ou rameaux que l'on bénit et que l'on porte processionnellement en ce jour. Cette cérémonie des Rameaux rappelle l'entrée triomphale de Jésus-Christ dans Jérusalem, six jours avant sa Passion, alors que le peuple vint au-devant de lui, des rameaux à la main, et l'accompagna, répétant à l'envi : « Hosanna au fils de David ! Gloire au plus haut des cieux ! Voici que vient Celui qui sera le salut : c'est Jésus de Nazareth, le prophète promis à nos pères ».

Mêlons-nous en esprit à la multitude qui se presse de toutes parts. Répétons au fond de notre cœur : « Béni soit le Roi d'Israël, qui nous vient au nom du Seigneur ! » Puissions-nous ne jamais imiter l'inconstance de ce peuple qui, peu de jours après, demandait avec fureur la mort de celui qu'il avait si récemment acclamé.

Au retour de la procession, la porte de l'église se trouve fermée, et ne s'ouvre que lorsqu'elle a été frappée avec le pied de la croix. Ceci rappelle que la porte du Paradis nous était fermée avant la venue du Fils de Dieu en ce monde, mais que, par sa mort sur la croix, il nous l'a ouverte à nouveau.

LUNDI SAINT. — Pénétrons-nous des grandes vérités qui sont mises en ces jours sous nos yeux, et recueillons les enseignements salutaires qu'elles renferment. Nous sommes faibles, les obstacles sont nombreux, et nous avons péché souvent ; mais la méditation

des
qui
coll
cor
par
seu
que
nou
jou
qu'i
l
Pas
Da
soic
san
I
égli
Tér
la
des
con
des
J
tuti
sol
pre
in
ner
me
dar
la j
les
d'a

des grands mystères qui vont s'accomplir possède une vertu secrète qui nous rendra forts. Avec l'Eglise, disons la belle prière de la collecte : « Dieu tout-puissant, qui voyez que notre faiblesse succombe au milieu de tant d'épreuves, ranimez-nous et fortifiez-nous par les mérites de la Passion de votre Fils unique ». Il ne s'agit pas seulement de concevoir de bons désirs ; il faut prendre d'énergiques résolutions, dont le but sera l'amélioration de notre vie. Il nous faut pratiquer des bonnes œuvres, sous peine d'être traités un jour comme le figuier que maudit aujourd'hui le divin Maître, parce qu'il est stérile.

MARDI ET MERCREDI SAINTS. — A la messe, on lit le récit de la Passion selon saint Marc le mardi, et selon saint Luc le mercredi. Dans les prières du saint sacrifice, l'Eglise demande que ces jours soient pour nous des jours de pardon, et qu'ils ne se terminent pas sans que les pécheurs se soient réconciliés avec la justice divine.

Le mercredi, le jeudi et le vendredi, on chante, dans plusieurs églises, les matines du lendemain. Cet office a reçu le nom de Ténèbres, parce qu'il rappelle les désordres qui se produisirent dans la nature à la mort de Jésus-Christ : le soleil déroba sa lumière, et des ténèbres épaisses se répandirent sur toute la terre, qui fut comme ensevelie dans le deuil. Rien n'est plus propre que l'office des Ténèbres à nous donner une idée de la tristesse de l'Eglise.

JEUDI SAINT. — Ce jour, cher aux âmes pieuses, rappelle l'institution de l'adorable Eucharistie. Le rite de la grand'messe est solennel. L'Eglise semble oublier un instant les angoisses qui l'oppressent et revêt ses ornements de joie ; le prêtre entonne le *Gloria in excelsis*, et à peine sa voix a-t-elle retenti que les cloches résonnent à toute volée jusqu'à la fin du céleste cantique. — Après la messe, le Corps de Notre-Seigneur est porté processionnellement dans une chapelle richement décorée. Il y reçoit pendant le reste de la journée, et même, en certains endroits, pendant la nuit suivante, les hommages des fidèles. Les âmes chrétiennes sont heureuses d'aller s'entretenir, en ce moment suprême, avec le Dieu qui se

donne à nous comme nourriture avant d'aller s'immoler pour nous sur le calvaire.

VENDREDI SAINT. — Voici le jour où, par un excès incompréhensible de son amour pour nous, le Fils de Dieu est mort sur la croix, afin de nous arracher à l'enfer. La couleur violette, que l'Eglise a adoptée depuis de longues semaines, ne suffit plus à sa désolation ; son Epoux est mort : comme ceux qui pleurent sur une tombe, elle se couvre de vêtements noirs. L'office est un vrai drame composé de plusieurs actes, de l'effet le plus saisissant. On y lit le récit de la Passion tiré de l'Evangile selon saint Jean. Presque aussitôt après se fait la touchante cérémonie de l'Adoration de la Croix. Proster-nons-nous avec repentir et confiance devant cet auguste trophée de notre rédemption, et déposons sur les pieds du divin Crucifié un baiser de respectueux et compatissant amour. « O Croix, notre unique espérance, s'écrie l'Eglise dans une de ses strophes, arbre plus noble et plus beau que tous les autres ! jamais forêt n'a produit ton pareil pour le feuillage, la fleur et le fruit. Tu nous es cher, ô bois de la croix ! mais que bien plus cher encore nous est le doux fardeau suspendu à tes clous sacrés !

Jésus-Christ est mort à trois heures de l'après-midi. C'est une pieuse pratique de baiser la terre en ce moment, et de réciter cinq *Pater* et cinq *Ave* aux intentions du Souverain-Pontife. On gagne alors une indulgence plénière. C'est l'usage de faire à cette même heure le Chemin de la Croix ; évidemment il n'y a pas d'instant mieux choisi, pour accompagner l'Homme de douleurs dans la voie des souffrances et du sacrifice.

SAMEDI SAINT. — La Vigile de Pâques est consacrée à honorer la sépulture du Sauveur, son repos mystérieux dans le tombeau et la descente de son âme dans les limbes. — L'Eglise accomplit en ce jour les belles cérémonies de la Bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal et des fonts baptismaux. — A la messe, on chante le *Gloria in excelsis*, pendant que les cloches, silencieuses depuis deux jours, annoncent le mystère de Pâques, Après l'épître retentit l'*Alleluia*,

ce
sim
me
J
Sai
sist
disj



rép
cie)
à R
S
de
Por
" ta
" p
" pr
" az
" re
" ra
" ve
" ri
" ch
" si
E
à ad
L
M.

ce joyeux cantique de l'éternité, qui avait cessé depuis la Septuagésime. Enfin, on chante les vêpres qui, ce jour-là, font corps avec la messe.

Tels sont, en abrégé, les mystères et les cérémonies de la Semaine Sainte. Demandons à Dieu la grâce de les méditer avec fruit, et d'assister aux offices avec une véritable piété. Ce sera le moyen de nous disposer saintement à la grande fête de Pâques.

GLANURES



A dévotion au Cœur Eucharistique. — A ceux qui nous ont demandé si la dévotion au Cœur Eucharistique était approuvée par l'Eglise, nous répondons : Oui. Léon XIII vient, en effet, d'établir officiellement cette dévotion dans l'église de Saint-Joachim, à Rome.

Sa Sainteté a défini, en même temps, le véritable sens de cette dévotion. Dans le bref d'institution, le Souverain Pontife déclare " qu'il lui est souverainement doux d'établir, au centre même du monde catholique, le siège principal de cette association de fidèles qui, tout en professant envers le Sacré-Cœur une dévotion ne différant en aucune manière de la dévotion de l'Eglise, s'appliquent à rendre un culte special d'amour, de reconnaissance, de vénération et d'hommage à cet acte de dilection suprême en vertu duquel notre divin Rédempteur, prodiguant toutes les richesses de son cœur, institua l'adorable sacrement de l'Eucharistie pour être avec nous jusqu'à la consommation des siècles. "

En un mot, la dévotion au Cœur Eucharistique consiste à adorer le Sacré-Cœur de Jésus dans la Sainte-Eucharistie.

Les orphelinats en France. — Nos lecteurs savent que M. Combes a déposé, le 21 octobre dernier, un projet de

loi relatif aux établissements privés de bienfaisance. En vertu de ce projet, le préfet est investi du droit de fermer arbitrairement pendant un mois les orphelinats qu'il juge suspects. Seule, la fermeture définitive ne peut être prononcée que par les tribunaux à la suite de débats contradictoires. Mais qui ne voit que la mesure prise par le préfet exerce une influence souvent décisive sur les tribunaux ? Tel qu'il est rédigé, ce projet de loi prépare dès maintenant, en ce qui concerne les "orphelinats" et les "providences", la réduction forcée du nombre des enfants qui doivent y être admis. Ces établissements, en effet, devraient constituer aux enfants un pécule de 585 francs, tandis que l'Etat n'assure à ses 138,000 enfants assistés qu'une somme de 100 francs. Pourquoi cette différence de traitement ? Est-ce que les établissements privés de bienfaisance réalisent des bénéfices assez considérables pour leur permettre de distribuer d'aussi copieux subsides ?

Dans la Seine-Inférieure, MM. Paul Allard et Ricard ont entrepris une vaste enquête sur 22 orphelinats abritant 7,472 enfants. Or, il est résulté de cette enquête que la dépense totale annuelle s'élevait à 520,000 francs, sur lesquels le travail, y compris celui des maîtresses, ne fournissait que 170,000 francs. Il reste donc à la charité chrétienne à trouver 350,000 francs par an, soit à peu près les deux tiers de la dépense.

On estime que le vote de la loi coûterait aux établissements de toute la France la somme totale de quatre millions par an. Dans ces conditions, que reste-t-il à faire ? Un seul moyen paraît pratique et possible : c'est d'abandonner les 72,000 enfants actuellement abrités par nos orphelinats catholiques et de les jeter dans la rue. Le "bloc républicain et franc-maçon" serait d'ailleurs enchanté de cette solution. 72,000 enfants n'entendraient plus parler de Dieu et seraient abandonnés à toutes les

suggestions de l'ignorance et de la misère. Mais l'Eglise ne saurait se désintéresser d'une œuvre qui lui tient tant au cœur. Elle ira jusqu'au bout. Elle défendra un à un tous ces chers êtres qu'on veut lui arracher comme à leur mère.

De ces chiffres, retenons que même dans les orphelinats et les asiles où le travail des hospitalisés peut être mis à contribution, les deux tiers des frais d'entretien, sans compter le capital énorme investi dans les immeubles, sont à la charge des religieux et des religieuses qui se dévouent dans ces institutions. De quelle lourde charge nos établissements de charité se trouvent à dégrever le budget de la Province ! Il faut donc leur en savoir gré et leur venir en aide avec générosité.

Dialogue. — Le père Mathurin, croit, pour l'avoir entendu dire, que notre religion est une religion d'argent ; et, avec les curés, répète-t-il, sans argent il n'y a rien à faire. Il dit cela un jour à son curé lui-même, qui lui répond :

Autréfois, père Mathurin — il y longtemps de cela — vous vous êtes confessé ? — Oui. — Combien vous a-t-on fait payer pour cela ? — Rien. — Et quand votre femme a été malade et que le curé a été appelé, au milieu de la nuit, pour lui porter les sacrements, combien vous a-t-il fait payer ? — Mais rien, monsieur. — Et pour les nombreuses visites qu'il lui a faites ensuite par tous les temps, bons ou mauvais, lui avez-vous donné quelque chose ? — Mais non, monsieur. — Et pour vos enfants qui se sont succédé au catéchisme et que votre curé a instruits pendant de long mois, quelle somme lui avez-vous versée ? — Aucune, monsieur. — Eh bien ! tout cela n'est pas cher, hein ? Essayez d'aller déranger un médecin, un avocat, un homme d'affaires, un notaire, aussi souvent que vous avez dérangé votre curé et vous saurez me dire si cela ne vous coûtera rien. Ne dites donc plus que notre religion est une religion d'argent.

Le père Mathurin baissa la tête et s'avoua convaincu.

Les Pères Mathurin ne sont pas rares ! et malheureusement ils ne savent pas tous se rendre à l'évidence!!

Superstitions. — On nous assure que des personnes, en notre bonne ville de Montréal, ne peuvent se défendre d'un tremblement nerveux à la vue du fatidique numéro treize.

De grâce, laissons à d'autres ces ridicules superstitions.

Sans doute, dans les grandes villes d'Europe — nous l'avons nous-même remarqué avec stupéfaction — il n'est peut-être pas dix hôtels ou maisons meublées, sur cent, où l'on puisse trouver la chambre numéro treize. Elle est appelée la chambre 12 *bis*. Ces mœurs conviennent assez bien à des gens convaincus que la foi en Dieu enseignée par l'Eglise rétrécit la raison.

Mais les catholiques et les chrétiens, les vrais, n'ont que faire de ces terreurs — qui tiennent de la folie.

Montréal, 2 avril 1903.

LA LEGENDE DU STABAT MATER



'ÉTAIT aux derniers jours de mars de l'année 1304, dans la patrie du Dante, en Italie.

La nuit était sombre et triste ; le vent gémissait, et en passant à travers les branches nues des arbres, il produisait un sifflement aigu ; pas une étoile au firmament, où l'on ne distinguait d'autre leur que celle des éclairs déchirant les nuages.

La cloche du couvent des Frères-Mineurs de Collazoni, avec des sons lents et cadencés, appelait les religieux à l'oraison ; ses monotones tintements se répandaient à travers la plaine silencieuse, tandis qu'au loin, dans le silence des petits bourgs, çà et là disséminés, l'*Ave Maria* du soir semblait lui faire écho.

À l'intérieur du couvent, on percevait un frôlement de robes de bure, un bruit de sandales glissant sur les dalles : c'étaient les moines

qu
qu
inv
der
tro
L'u
cim
ent
c'éta
fant
l'anz
Q
leur
faire
le si
Mèn
daig
La
agé,
pour
vient
Un o
Le
« Ç
leur
été es
passé
tation
l'obje
rité, ç
Au
en arr
dit : «

qui se rendaient au chœur, à travers les corridors larges et silencieux qui semblaient peuplés d'ombres mystérieuses.

Ce soir là, les jeunes religieux frissonnaient d'un mouvement involontaire de terreur et d'effroi. C'est que, durant la nuit précédente, des gémissements prolongés et plaintifs avaient étrangement troublé le sommeil des moines. D'où venaient ces sanglots mystérieux ? L'un disait que ces voix ou plutôt ce chant douloureux venait du cimetière ; un autre, du cloître ; un troisième affirmait qu'il l'avait entendu s'élever de la chapelle la plus retirée ; un quatrième, que c'était du chœur, et même, que l'orgue éveillé par un merveilleux fantôme, avait accompagné le chant avec des notes tristes à fendre l'âme.

Quand les religieux furent réunis, le Père Gardien, élevant la voix, leur dit : « Frères, demandons humblement à Dieu qu'il daigne nous faire connaître la cause de ces clameurs, qui ont troublé la paix et le silence de cette maison de prière et de pénitence ; supplions la Mère des Douleurs dont nous célébrons aujourd'hui la fête, qu'elle daigne intercéder pour nous. »

La prière fut fervente. Quand elle fut achevée, un religieux déjà âgé, s'approchant du Père Gardien, lui dit : « Père, j'ai des raisons pour croire que la voix mystérieuse qui trouble notre sommeil ne vient pas d'outre tombe, mais bien d'un religieux de la communauté. Un ordre de vous éclaircira ce mystère. »

Le supérieur hésita un moment ; mais bientôt, se ravissant, il dit :

« Qu'on allume les cierges et que l'on compte les religieux, suivant leur rang, afin de savoir si tous sont présents. » Quand cet ordre eût été exécuté, le Père Gardien ajouta : « Au religieux qui, les nuits passées, a troublé la paix de ces cloîtres par de mystérieuses lamentations, j'ordonne, par la sainte obéissance, de se faire connaître ; et si l'objet de ses gémissements peut nous intéresser, au nom de la charité, qu'il nous l'indique. »

Aussitôt un Frère convers, courbé par l'âge, sortit des rangs, rejeta en arrière le capuce qui lui couvrait la tête, et les yeux fixés en terre dit : « Père, c'est moi ! »

Tous les regards se tournèrent soudain vers ce Frère à la figure amaigrie et desséchée par les jeûnes, tandis qu'un murmure confus, jaillissant de toutes les lèvres, laissait entendre à peine ces paroles : « Frère Jacques de Todi ! Frère Jacopone ! L'ami du Dante ! Le chantre de la Pauvreté ! Le dévot de Notre-Dame des Douleurs ! Quel nouveau chant aura-t-il composé ? »

Frère Jacopone ne répondit pas un mot, il s'agenouilla, baisa le sol, ramena son capuce sur la tête et se dirigea vers le grand orgue. Dans ses yeux brillait la flamme du génie et sa tête paraissait nimbée d'une clarté céleste.

Tout à coup, au grand émerveillement des religieux, l'orgue commença à gémir, comme si l'ange de la douleur et de l'harmonie l'avait touché, le visage de Frère Jacopone s'anima d'une inspiration toute céleste, et tirant de sa poitrine une plainte de séraphin, il entonna cette sublime élégie :

*Stabat Mater dolorosa,
Juxta crucem lacrymosa,
Dum pendebat Filius.*

*Cujus animam gementem,
Contristatam et dolentem,
Pertransiit gladius.*

Debout au pied de la Croix où son Fils était suspendu, la Mère de douleurs pleurait.

Un glaive transperçait son âme gémissante, plongée dans la peine et la désolation.

L'admiration des moines se changea bientôt en religieuse terreur, Car à la voix de Frère Jacopone, l'image de Notre-Dame des Douleurs semblait se mouvoir et prendre vie, tandis que l'écho sonore de la voûte gothique laissait croire que les anges en pleurs accompagnaient les notes lugubres du chantre inspiré. Celui-ci sanglotait, comme un pauvre exilé qui étouffe ses gémissements ; bientôt il leva les yeux vers un tableau précieux de la Passion, et concentrant ses regards sur la Mère des Douleurs il continua :

*O quam tristis et afflicta
Fuit illa benedicta
Mater Unigeniti !*

*Quæ mærebat et dolebat,
Pia mater, dum videbat
Nati poenas inclyti.*

Oh ! qu'elle était triste et affligée, cette Mère bénie du Fils unique de Dieu.

Elle était en proie à l'amertume et à la douleur, cette tendre Mère, à la vue des souffrances de son auguste Fils.

Il baisse le regard, et, le fixant profondément sur les religieux qui le contemplent avec un étonnement respectueux, il ajoute :

*Quis est homo qui non fletet
Matrem Christi si videret
In tanto supplicio ?* Qui pourrait retenir ses larmes en voyant la Mère du Christ dans un tel supplice ?

*Quis non posset contristari,
Christi Matrem contemplari
Dolentem cum Filio ?* Qui pourrait contempler sans être contristé la Mère du Christ souffrant avec son Fils ?

La communauté éclate en un sanglot ; tous les religieux soupirent, attendris ; les images, les statues qui ornent les autels semblent se mouvoir et gémir ; on croirait qu'elles pleurent dans l'ombre... et le dévot de la Mère des Douleurs, reportant sur elle son regard, poursuit d'une voix plus forte :

*Eia Mater fons amoris,
Me sentire vim doloris
Fac, ut tecum lugeam !* O Mère, source d'amour, faites-moi ressentir l'acuité de votre douleur, afin que je pleure avec vous !

*Fac ut ardeat cor meum,
In amando Christum Deum,
Ut sibi placeam.* Faites que mon cœur soit embrasé d'amour pour le Christ mon Dieu et ne songe qu'à lui plaire.

Soudain, les cierges s'éteignent. Un tremblement mystérieux produit, semble-t-il, par le mouvement d'ailes des esprits célestes qui errent en pleurs à travers l'obscurité profonde du temple, agite tous les cœurs des religieux qui tombent à genoux. Des rumeurs étranges se mêlent aux larmes et au chant, dont les dernières notes émeuvent vivement les âmes des Frères. Extasiés, ils écoutent le chantre disant à Marie :

*Virgo virginum præclara,
Mihi jam non sis amara,
Fac me tecum plangere.* O Vierge, la plus illustre des vierges, soyez-moi miséricordieuse ; faites que je pleure avec vous.

*Fac ut portem Christi mortem,
Passionis fac consortem,
Et plagas recolere.* Faites que je porte en moi la mort du Christ, que je sois associé à sa passion, et que je cultive le souvenir de ses plaies.

Maintenant le timbre de la voix mélodieuse et triste de Frère Jacopone remplit le temple, elle est puissante et forte, parfois aussi languissante et faible, mais toujours pleine de tristesse.

Par moment elle ressemble à la voix d'un petit enfant qui pleure en voyant sa mère, qu'il croit avoir contristée... Et il ajoute :

<i>Fac me plagis vulnerari,</i>	Faites que je sois blessé des blessures
<i>Fac me cruce inebriari,</i>	mêmes de votre Fils, faites que je sois
<i>Et cruore Filii.</i>	enivré de sa croix et de son sang.

Puis, ce fut un moment solennel, impossible à d'écrire ; l'orgue lança comme une tempête de sons déchirants, les colones du temple tremblèrent, les arcs gémirent et on pouvait craindre que la voûte ne s'affaissât. C'était le moment où le Frère Jacopone chantait :

<i>Flammis ne urar succensus,</i>	Pour que je ne sois point la proie des
<i>Per te, Virgo, sim defensus</i>	flammes éternelles, ô Vierge ! soyez mon
<i>In die judicii ! !</i>	avocate au jour du jugement.

In die judicii ! ! ... répétaient les religieux.

In die judicii ! ! ... répétait l'écho multiplié.

Palpitant d'émotion et comme agonisant en présence du Juge suprême, le chantre lui disait humblement :

<i>Christe, cum sis hinc exire,</i>	O Christ, quand il me faudra sortir de
<i>Da per Matrem me venire</i>	cette vie, accordez-moi, par votre Mère,
<i>Ab palmam victoria.</i>	d'obtenir la palme de la victoire.

Soudain le religieux pâlit, comme si l'aile de la mort l'eût touché ; ses mains ne peuvent plus parcourir le clavier, et c'est à peine s'il accompagne ces dernières paroles qu'il murmure de sa voix expirante :

<i>Quando corpus morietur,</i>	Lorsque mon corps mourra, faites qu'à
<i>Fac ut animæ donetur</i>	mon âme soit donnée la gloire du Para-
<i>Paradisi gloria ! . . .</i>	dis.

Paradisi gloria ! Ce fut la dernière note qui retentit. Frère Jacopone tombe évanoui sur son siège ; les moines accourent, empressés, et voyant avec douleur qu'une pâleur sépulcrale s'étend sur son visage, ils le portent à son étroite cellule et l'étendent sur son grabat. Trois jours après, l'auteur du *Stabat Mater* s'envolait au ciel, léguant à l'Eglise cette hymne de la douleur qui vivra autant que les siècles.

Le Rosier de saint François.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE



OICI l'avril. Le soleil est brillant. La neige est presque toute disparue. Notre beau Saint-François s'enfle et se grossit ; pour ne pas être en reste avec ses frères, les fleuves géants, il s'est permis des colères et a notamment brisé un pont à Brompton Falls ! Partout la nature se fait souriante, il ne lui manque plus que sa parure de verdure et de fleurs. Ça viendra.

Cependant le carême poursuit son cours. Comme chacun le sait, il est bien adouci de nos jours et encore ceux qui peuvent l'observer ne sont pas très nombreux.

* *

La période quadragésimale apporte à Sherbrooke, tout aussi bien qu'ailleurs, ses prédications et ses réflexions. A la cathédrale, c'est le révérend Père Gaston, du couvent des Franciscains de Montréal, qui a été chargé de rompre au peuple le pain de la bonne parole. Depuis huit jours il prêche aux dames, la semaine prochaine ce sera le tour des hommes.

Cette mission est un vrai succès : beaucoup d'auditeurs et beaucoup de pénitents. Devant Dieu, l'excellent Père a droit de se réjouir.

Plusieurs cérémonies, durant cette retraite des dames, ont revêtu un caractère de solennité particulière.

Mercredi dernier, au soir de l'Annonciation, vingt-cinq jeunes filles s'enrôlaient sous les bannières de Marie ; le lendemain, jeudi soir, c'étaient les épouses et les mères qui, au nombre d'une trentaine, devenaient dames de Sainte-Anne ; enfin, vendredi soir, la confraternité des Tertiaires de Saint-François de Sherbrooke avait une spéciale et émouvante réunion.

Assurément les Sherbrookiens garderont un pieux souvenir du passage au milieu d'eux de ce fils de saint François qui, lui aussi, nous l'espérons, emportera une bonne souvenance des rives de notre Saint-François.

* *

Les paroissiens de Sherbrooke-Est auront, eux aussi, une neuvaine-mission. Elle commencera ce soir, samedi, pour se terminer au dimanche des Rameaux, avec les « Hosanna au fils de David ». Elle sera prêchée par l'un des professeurs du séminaire diocésain.

* * *

On se prépare, suivant la tradition, à célébrer, au séminaire Saint-Charles-Borromée, la fête de monsieur le supérieur Lefebvre. C'est le mercredi, 22 avril, dans la soirée, qu'aura lieu la grande séance ; et le lendemain : *vacat* ! comme on dit à Rome.

* * *

M. l'abbé Lavallée, de l'évêché, accompagnera, le 20 juin prochain, les pèlerins canadiens qui iront à Lourdes et à Rome, sous la direction de M. L.-J. Rivet, de Montréal. M. Lavallée, là comme ailleurs, entend s'occuper de promouvoir les intérêts du « Musée Marial » et de la « Vraie dévotion ».

* * *

Le jour de l'Annonciation, Mgr LaRocque, accompagné de Mgr Chalifoux, se rendait au monastère des Ursulines, à Stanstead. Quelques jours auparavant, Sa Grandeur avait pu faire également une visite aux Religieuses de la Présentation, à Coaticook.

A Stanstead, Monseigneur allait présider une profession religieuse au couvent, et, de plus, rendre une première visite aux révérends Pères de la Salette, qui ont charge, depuis septembre dernier, de l'église paroissiale et de l'école des garçons dans cette prospère localité.

Monseigneur est revenu enchanté de son voyage. La commission scolaire achève de faire construire une magnifique école pour les garçons (\$5,000.00), laquelle, sous la direction des Salésiens, pourra, sans aucun doute, faire beaucoup de bien et rivaliser avec les institutions protestantes qui sont là remarquables.

Chez les Ursulines, à la cérémonie de profession qu'a présidée Mgr l'évêque, c'est le révérend Père Plattier, des Salésiens, qui a donné un beau et substantiel sermon sur la vie religieuse.

Naturellement les élèves du pensionnat n'ont pas laissé passer une si belle occasion sans faire une réception, toute pleine de grâce et d'esprit, à Monseigneur de Sherbrooke.

Le *Nouvelliste*, curieux comme tous les *reporters*, a eu l'avantage — avec l'autorisation de qui de droit ! — de jeter un coup d'œil sur l'adresse qu'une élève a lue à Monseigneur. Et, comme cette enfant parlait, ce jour-là, un langage qui a pour le diocèse une portée générale, je crois rester dans la note de ma chronique en citant textuellement les phrases du début :

« Monseigneur,

« Après avoir éprouvé tant d'inquiétudes et tant de craintes au sujet de la santé de Votre Grandeur, la famille du cloître salue votre arrivée, en ce moment, avec une jubilation plus qu'extraordinaire.

« N'est-ce pas une résurrection en quelque sorte, qu'il nous est donné de célébrer, au cour de la sainte quarantaine de 1903 ? Aussi, comment votre première apparition, au milieu de nous, à l'occasion des noces mystiques d'une nouvelle Epouse du Seigneur, n'apporterait-elle pas, chez nous, joie, paix et bonheur ?

« Nous ne pouvons pas encore entonner l'*alleluia* de Pâques, mais nous répétons avec ferveur : *Laus tibi Domine !*

« Oui, gloire et action de grâces au Dieu puissant et bon, qui a daigné écouter nos ardentes supplications et rendre de nouveau la santé à notre digne évêque, à notre bon et tendre père » !

* * *

Par une circulaire en date du 9 mars, Monseigneur de Sherbrooke a réglé que la retraite ecclésiastique, dans son diocèse, s'ouvrira, cette année, le 17 d'août et qu'elle se terminera le 22.

Monseigneur a aussi fixé comme suit l'itinéraire de sa prochaine visite pastorale :

Itinéraire de la visite pastorale, 1903

Sainte-Anne — Danville, P. Q.....	22, 23 mai.
Saint-Aimé — Asbestos.....	23, 24 »
Saint-George — Saint-George de Windsor.....	24, 25 »
Saint-Camille — Saint-Camille.....	25, 26 »
Saint-Joseph — Ham Sud.....	26, 27 »

Saint-Adrien — <i>Saint-Adrien</i>	27, 28 mai.
Notre-Dame-de-Lourdes — <i>Fecteau's Mills</i>	28, 29 »
Saints-Anges — <i>Ham Nord</i>	29, 30, 31 »
Saint-Fortunat — <i>Saint-Fortunat</i>	31, 1 juin.
Saint-Julien — <i>Wolfestown</i>	1, 2 »
Sainte-Luce — <i>D'Israëli</i>	2, 3 »
Saint-Romain — <i>Saint-Romain</i>	3, 4 »
Saint-Gabriel — <i>Lac Aylmer</i>	4, 5 »
Saint-Charles-Borromée — <i>Garthby Station</i>	5, 6 »
Saint-Janvier — <i>Weedon Centre</i>	6, 7 »
Saint-Adolphe — <i>Marbleton</i>	7, 8 »
Saint-Louis — <i>East Angus</i>	12, 13 »
Saint-Stanislas — <i>Ascot Corner</i>	13, 14 »
Sainte-Bibiane — <i>Richmond</i>	15, 16, 17 »
Saint-Malachie — <i>New Rockland</i>	17, 18 »
Saint-Philippe — <i>Windsor Mills</i>	20, 21, 22 »

N. B. — Le nom du bureau de poste de chaque paroisse est en caractère italique.

Vu les travaux de construction de la nouvelle église de Saint-Hippolyte de Wolton, la visite pastorale dans cette paroisse est remise à une date ultérieure.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

Sherbrooke, 28 mars 1903.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 30 mars 1903.

M. l'abbé Pierre Champagne dit Beaugrand, du diocèse de Sherbrooke, décédé le 24 avril 1894, à Los Angeles; M. l'abbé Louis Amable Lavoie, décédé dans le diocèse d'Ottawa, le 26 juillet 1901, et M. l'abbé Jean-Baptiste Primeau, décédé aux États-Unis en 1901, étaient membres de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.